nouvelle batterie à l'ouest des fortifications actuelles du Passage; il y a fait disposer immédiatement les deux canons de 48, les deux de 24 et les deux mortiers de 18 pouces, arrivés récemment d'Angleterre par la *Comète* et la *Colombie*. Ces bâtimens avaient à bord une immense quantité de grenades, bombes, projectiles, et une demi-compagnie d'artillerie.

Cette nouvelle batterie paraît devoir être imprénable. Les forces sous les ordres de lord John Hay s'élèvent à 1200 hommes de la marine royale anglaise et de 130 artilleurs, sans compter les équipages et troupes des bâtimens.

Lorsque les whigs intervenaient activement en Espagne, ils pouvaient occuper le Passage et Saint-Sébastien, sans qu'à la rigueur on fût obligé d'y voir autre chose que l'intervention. Mais aujourd'hui qu'ils se sont retirés de la quadruple alliance, que signifient ces fortifications que l'on ne cesse d'élever, si les whigs n'ont pas en effet l'arrière-pensée d'une occupation permanente?

Madrid, 19 janvier.

Le général Espartero ayant définitivement refusé le ministère de la guerre, M. Espinosa, qui en avait été chargé par intérim, ayant donné sa démission, un décret royal vient de confier ce département au maréchal-de-camp don Jose Carratala, qui doit en prendre possession aujourd'hui même.

Les opérations électorales de Madrid ne sont pas encore terminées, mais il est probable qu'elles tourneront en faveur du parti de M. Mendizabal, dont les candidats ont réuni le plus de voix pour la formation des bureaux.

PAYS-BAS. — *Liége*, 27 *janvier*.

Le projet d'une fédération belgico-rhénane n'est plus un mystère. La démagogie, qu'il faut bien distinguer du libéralisme, offre son appui au parti catholique, pour opérer une révolution dans les provinces allemandes qui nous avoisinent, et même plus loin s'il est possible. On ne saurait douter que ces deux factions ne soient disposées à unir leurs communs efforts pour parvenir au but qu'elles se proposent. C'est au moyen d'une propagande dirigée dans le sens de chacune d'elles, qu'elles espèrent produire une commotion telle que les forces de la Prusse seront insuffisantes pour l'étouffer. Il faut voir dans leurs propres journaux comment nos nouveaux conspirateurs prennent à tâche d'applanir, aux yeux de leurs lecteurs, tous les obstacles qui s'opposent à la réalisation de leurs vues. Loin de croire qu'aucune puissance soit disposée à secourir la Prusse dans la lutte où ils supposent qu'elle va être engagée avec ses propres sujets, ils assurent le plus sérieusement du monde, que l'Autriche, les puissances catholiques de l'Allemagne, la France et l'Angleterre, ne demandent pas mieux que de donner les mains à tout ce qui pourrait contribuer à constituer et à maintenir la nouvelle fédération, qui, ajoutent-ils, serait placée sous le puissant patronage de ces grands états.

On ne s'attend pas, sans doute, que nous combattions ces extravagances, sorties du cerveau malade de nos propagandistes; mais nous ne devons pas moins les signaler, ne fut-ce que pour montrer combien la Belgique renferme encore de ces esprits inquiets et turbulens, toujours prêt à porter le trouble à l'étranger.

Au milieu de ces idées de bouleversement qui surgissent en Belgique contre un gouvernement avec lequel elle est en pleine paix, on se demande ce que devient le principe de neutralité accepté par elle dans le traité du 15 novembre, traité sur lequel elle prétend que repose son indépendance? La neutralité ne consiste pas uniquement à ne pas attaquer à force ouverte, il faut encore que l'état neutre s'abstienne de toute machination contre les autres; qu'il ne soit pas un foyer d'intrigue contre la sûreté et la tranquillité des pays avec lesquels elle n'a aucun démêlé. Ces maximes du droit des nations sont-elles observées en Belgique à l'égard de la Prusse? Mais, dira-t-on, la liberté de la presse consacrée par la loi fondamentale ne permet pas de réprimer ce que les articles des journaux présentent de dangereux sous ce rapport. Nous l'admettons; mais si le gouvernement ne peut pas directement empêcher, ne pourrait-il pas, par la voie de ses feuilles salariées, éclairer la nation sur le danger de provoquer de violentes représailles de la part de l'étranger? La Prusse ne pourrait-elle pas aujourd'hui demander compte à la Belgique des trames journellement ourdies contre elle? Et qu'on s'en souvienne bien, c'est en dernière analyse, les armes à la main, qu'un état demande raison à un autre, des torts ou des dommages qui lui ont été faits. Voilà, nous le répétons, ce que le gouvernement belge a à prévenir, en employant les moyens qui sont à sa disposition pour empêcher ou entraver les projets de bouleversement dont la Prusse est menacée de la part des factions que nous avons signalées plus haut.

Le gouvernement belge, en s'abstenant de flétrir ces honteuses menées qu'il connaît parfaitement, établit le soupçon qu'il les encourage, ou qu'au moins, il ne les désapprouve pas. (*Industrie.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 31 *janvier*.

M. Scheffer, bourgmestre de la ville de Luxembourg, a été décoré par S. M. le roi de Prusse, de la croix de l'Aigle Rouge, 3e classe.

— Les personnes qui ont joui du plaisir d'entendre M. *Prume*, sont à même de savoir si cet artiste remplira l'attente des auditeurs, au concert qu'il donnera ce soir, à sept heures, dans la maison Hastert. Entre les mains d'un virtuose qui se joue de toutes les difficultés imaginables sur le plus exigeant et le plus difficile des instrumens, qui le force à chanter avec la pureté et en même tems avec cette vigueur de vibration et ce moelleux dont la voix humaine semblait seule être douée, le violon n'est plus ce bizarre assemblage de frêles morceaux de bois sur lequel un léger chevalet soutient quatre fils sonores, c'est un être animé qui parle, qui se passionne, qui emprunte à l'âme les tons multipliés de la colère, de la joie, de la tendresse. Vous entendez, sous le rythme méthodique des plus savans accords, l'orage gronder, les vents siffler; en un mots, vous êtes sous le charme d'une fascination continuelle. M. Prume, à l'âge de vingt-un ans doit à un talent extraordinaire, une réputation que d'autres ne conquèrent qu'après de longues études poursuivies avec persévérance jusques dans l'âge de la maturité. Un tel prodige se présente rarement dans nos murs, et à moins que Paganini en personne ne vienne ici faire entendre son violon, nous ne pouvons pas espérer de voir réaliser plus complétement nos vœux.

— Dans la *Gazette universelle*, il est question, sous la date du 30 décembre, d'un auguste personnage qui aurait manifesté ses regrets de l'état survenu au sujet des affaires de Cologne. Il parait que ce correspondant a reçu de bien mauvais renseignemens de notre capitale, car nous voyons absolument le contraire de ce qu'il avance. Ce que des feuilles de l'Allemagne méridionale rapportent sur les premières démarches qu'aurait faites à Rome notre envoyé, M. Bunsen, est également plus ou moins inexact.

M. Bunsen a, à ce que l'on apprend, loin d'avoir recherché l'intervention d'ambassadeurs étrangers pour avoir accès auprès du cardinal, secrétaire d'état; M. de Bunsen, dis-je, avait envoyé, d'Ancône déjà, des protestations si énergiques contre l'allocution du pape, qu'elles durent lever les plus grands obstacles à sa présentation personnelle. A peine M. Bunsen fut-il arrivé à Rome, que des douleurs lui survinrent à un pied et lui fit garder la chambre. L'ambassadeur d'Autriche, M. de Lutzow, vient le voir.

Dans un tel état, il ne peut certes pas songer aux visites que lui attribue le correspondant des frontières d'Italie. Aussitôt les négociations eurent-elles pour prompts résultats que le saint-siége reconnut les actes du chapitre de Cologne et l'administration actuelle. De cette manière sont aplanies les difficultés survenues par l'éloignement de l'archevêque. En tout cas, le séjour à Rome de notre envoyé ne sera pas long; il est plus probable que, même après le complet rétablissement de rapports amicaux entre les deux cours, le gouvernement prussien n'accréditera à Rome qu'un chagé d'affaires. (*Gazette d'Aubgsbourg.*)

— On écrit de la Suisse, 12 janvier : Depuis la réapparition du jeune Louis Bonaparte sur le sol helvétique, l'ambassadeur français fait, dit-on, de continuels efforts pour l'éloigner de notre pays. Il est certain que dans ce moment on négocie activement pour satisfaire au désir exprimé par le cabinet français, car, dans une pareille affaire, ce gouvernement n'a point d'ordre à donner. La diète fédérale et chaque canton refuseraient formellement d'expulser du territoire un citoyen qui n'a violé aucune des lois de sa patrie.

On voudrait obtenir par des voies amiables ce que la diplomatie ne saurait évidemment effectuer, mais, suivant toutes les probabilités, tous les plans, si bien imaginés, échoueront, car le jeune Napoléon est, dit-on, résolu de rester dans sa nouvelle patrie, et même de rejeter tout conseil que sa famille pourrait lui donner de s'exiler volontairement.

— Nous invitons tous les amis du système actuel à visiter M. de Barante et à écouter quelques instans sa conversation sur Saint-Pétersbourg et sur la situation si fausse qu'on lui a faite pendant deux ans. M. de Barante ne retournera pas à son poste. C'est à tort qu'on lui donne l'ambassade de Rome; on doit savoir qu'en diplomatie on ne rétrograde pas, et quand on a un traitement de 250 mille francs comme à Saint-Pétersbourg, on n'en prend pas un de 100,000 fr. seulement à Rome. Si M. de Barante prend une ambassade, ce sera celle d'Angleterre, qui lui est au reste disputée par M. de Saint-Aulaire, qui ne veut plus retourner à Vienne. M. Sébastiani ne peut être décemment renvoyé à Londres, où il est la risée du corps diplomatique par les affaiblissemens périodiques de sa pauvre tête. C'est chose curieuse, mais digne de re-